

Commentaires de Jean Gadrey

Les rémunérations globales brutes (« salaires » et valeur estimée des options attribuées annuellement) des patrons des entreprises du CAC 40 étaient quant à elles, en moyenne, de 6,47 millions d'euros par an en 2003, soit 1.310 RMI ou 444 SMIC annuel brut. Ces chiffres sont largement dépassés par les patrons de L'Oréal (22,6 millions d'euros) et de LVMH (16,2 millions d'euros), qui, il est vrai, s'octroient des montants particulièrement généreux de stock options (respectivement estimés à 16 et 12,4 millions). Il faudrait y ajouter d'autres revenus du patrimoine, probablement considérables, et bénéficiant de multiples avantages fiscaux, de ces vedettes du nouveau capitalisme, mais on ne les connaît pas.

Les PDG des grands groupes seraient-ils les seuls à connaître cette fortune extrême ? Après tout, s'il ne s'agissait que de quelques dizaines de cas individuels, on pourrait certes les condamner sur une base morale, mais du point de vue économique, la redistribution de leurs revenus en excès ne changerait guère la situation des plus pauvres, qui sont des millions. Tel n'est pas le cas. Ces cas extrêmes en tirent beaucoup d'autres vers le haut, à commencer par ceux des « équipes dirigeantes », c'est-à-dire les membres des directoires, des conseils d'administration et autres « collaborateurs » immédiats au sommet de la hiérarchie.

On apprend ainsi que, de 1998 à 2003, la rémunération annuelle moyenne (salaires et options sur les actions) des participants aux équipes dirigeantes des entreprises du CAC 40 est passée de 750.000 euros à 2,5 millions d'euros ! Nouvelle objection : cela n'est-il pas limité aux sociétés du CAC 40, ce qui resterait circonscrit ? Non. Le même phénomène d'explosion vaut par exemple pour les entreprises du SBF 120, indice boursier qui complète le CAC 40 par 80 autres entreprises. Enfin, les « jetons de présence » individuels moyens des membres des conseils des sociétés du SBF 120 se sont montés en 2005 à 34.475 euros, ce qui constitue une contrepartie décente à l'activité de présence.

Il est donc certain que, dans le pays de l'égalité proclamée, les patrons des plus grandes sociétés gagnent en un an ce que d'autres mettraient cinq siècles à gagner s'ils ont la chance de travailler à temps plein, ou plus d'un millénaire s'ils doivent se contenter d'un mi-temps ou du RMI. Le patron de L'Oréal gagne quant à lui plus que 1.500 smicards à temps plein ou 4.500 Rmistes.